

## La topique romanesque

Le travail sur les fiches, la confrontation des idées des membres de l'équipe ont entraîné les réflexions suivantes :

1. Il est nécessaire de modifier l'intitulé du topos : "Le mariage contrarié" est une catégorie romanesque trop vaste, donc, peu pertinente. Il faut définir plus finement les limites du topos.

On peut envisager trois entrées :

a) Le mariage est contrarié par des obstacles d'ordre social dont les agents sont souvent les parents. Je cite *La Voix de la nature*. 1763. (Mme Robert de Roumier), *Adélaïde*. 1782. (Mme Robert de Kéralio), *Histoire de Miss Jenni*. 1764. (Mme Riccoboni), *Julie*. 1762. (J.-J. Rousseau), *Les Mémoires du comte de Comminges*. 1735. (Mme de Tencin), *L'Erreur des désirs*. 1770. (Mme Benoist). L'intériorisation du préjugé par les protagonistes eux-mêmes les conduit à refuser l'union. Je cite *Histoire de Melle de Terville*. 1768 (Mme de Puisieux), *Le Danger des liaisons*. 1763. (Mme de Saint-Aubin), *Les Lettres de Mme de Sancerre*. 1767. (Mme Riccoboni), *Histoire de Miss Jenni*. 1764. (Mme Riccoboni), *Histoire de deux jeunes amies*. 1786. (Mme Riccoboni), *Ernestine*. 1762. (Mme Riccoboni), *Lettres d'Elisabeth-Sophie de Vallières*. 1772. (Mme Riccoboni), *La Paysanne philosophe*. 1762. (Mme Robert de Roumier).

b) Le mariage est contrarié par des obstacles d'ordre psychologique (ex. : la vertu). Je cite *Célianne*. 1766 (Mme Benoist). Ils sont aussi, souvent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'ordre psycho-sociologique (rapports entre hommes et femmes, entre parents et enfants, etc.). Je cite *Les Lettres de la comtesse de Sancerre*. 1767. (Mme Riccoboni), *Les Lettres de Milady Catesby*. 1759. (Mme Riccoboni), *Les Lettres d'une Péruvienne*. 1747. (Mme de Grafigny), *La Voix de la nature*. 1763. (Mme Robert de Roumier), *Sophronie*. 1769. (Mme Benoist), *Le Danger des liaisons*. 1763 (Mme de Saint-Aubin). L'analyse des circonstances de l'obstacle constitue un discours critique sur le comportement social (des hommes, des mères, etc.).

c) Le mariage est contrarié par des obstacles non maîtrisables par les protagonistes (Dieu, la guerre, les liens du sang non connus, etc.). Je cite *Paul et Virginie*. 1789. (Bernardin de Saint-Pierre), *Mémoires de Mme la baronne de Batteville*. 1766. (Mme Leprince de

Beaumont), *Les Lettres d'une Péruvienne*, 1747. (Mme de Grafigny), *Mémoires de miladi B\*\*\**, 1760. (Mlle de la Guesnerie), *La Voix de la nature*, 1763. (Mme Robert).

Une approche historique de l'évolution de ces topoï (du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>) peut certainement conduire à une analyse pertinente du rapport entre topique romanesque et réalité objective. De quelle façon les romanciers articulent-ils le réel vécu individuellement et/ou collectivement et le *topos littéraire*?

2. La fonction narrative du "Mariage contrarié" n'a pas toujours la même importance :

— ou l'obstacle à l'union fonde le récit et le discours; sa fonction est cardinale, structurelle et idéologique.

— ou l'obstacle permet uniquement à la situation d'évoluer et/ou il renforce un discours fondamental autre. Sa fonction est de catalyser structurelle et/ou idéologique.

3. Le mariage clandestin, dénouement ou avatar du mariage contrarié, doit-il être considéré comme une incidente du topos ou constitue-t-il lui-même un topos?

4. Sur les fiches informatisées, pour l'ensemble des topoï, les citations doivent être *intégrales et non résumées* par le rédacteur de la fiche. La pratique du condensé peut conduire à une quasi-négation de la valeur de l'écriture, personnelle et irréductible, et *a contrario* à une valorisation du discours, toujours, d'origine plus impersonnelle.

Colette Piau-Gillot  
Paris XI